

La Suisse dans un monde en mutation... : état des lieux. 2e partie

Autor(en): **Ehrsam, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse dans un monde en mutation...

Etat des lieux (2)

L'Europe en lutte, difficile, contre le chômage, l'Asie, à la veille peut-être de devoir souffrir beaucoup du chômage, l'Afrique en grande partie dévastée par le retour des guerres claniques et les séquelles de la décolonisation, l'Amérique du Sud toujours à la poursuite d'une véritable stabilité, l'Amérique du Nord, hormis le Canada, insolente, très occupée, là où elle l'estime nécessaire, à jeter de l'huile sur le feu, sous le fallacieux prétexte de calmer les esprits, en réalité pour défendre ses intérêts¹.

■ Br Jean-Pierre Ehram

Consciente de ses faiblesses, heureusement aussi de ses atouts, la Suisse, pas du tout repliée sur elle-même, pas davantage ternie ou isolée, est apte à tenir son rang dans le monde actuel. Fusions et mondialisation, elle connaît, aussi bien que ses partenaires et concurrents. Comme eux, elle note les défaillances qui, déjà, ébranlent ces modes récentes, peu généreuses et heureusement fragiles.

Les Suisses face à l'Union européenne

Son attachement aux règles démocratiques lui fait regretter, aujourd'hui encore, que les constructeurs de l'UE aient à dessein écarté la procédure, en vigueur dans les démocraties, de faire voter en même temps, le même jour, tous les pays ayant à décider du traité de Maastricht. Le vote pour l'acceptation ou non de l'euro, c'é-

tait à prévoir, a subi le même sort. L'Allemagne ne vota pas... elle ne fut pas la seule.

Au point où elle en est, la construction de l'UE devient un casse-tête chinois pour le citoyen, même animé d'un profond désir d'y comprendre quelque chose. En une année, Bruxelles aurait adopté 7300 actes juridiques dont 3396 ordonnances, soit plus de 10 lois par jour! Inquiétant...

Pourtant, ce qui intéresse notre brave homme, c'est d'être renseigné; ce qui lui manque, c'est l'information. Dès lors, comment se fait-il qu'un nombre élevé de Romands paraissent avoir tout compris, en tout cas suffisamment pour préconiser avec ferveur une adhésion rapide de la Suisse à l'UE? Etonnant que ces aimables concitoyens, d'habitude peu enclins à sortir de leur canton, pour aller voir ailleurs, pour travailler ailleurs, pour parler une autre langue, pour comprendre l'autre, quand bien même s'exprimerait-il en

«Schwyzerdütsch», décident soudainement d'émigrer... en Europe!

Leur niveau d'information doit être bien lacunaire, car les médias ne citent jamais clairement les avantages concrets d'une adhésion et ils taisent farouchement ses inconvénients. Leur credo? Un oui immédiat à l'adhésion, sus à Blocher! Formule lapidaire d'un journaliste lémanique dans *24 Heures* du 29 septembre 1998: «La souveraineté n'est plus ce qu'elle était. Elle passe désormais par la participation à l'élaboration de décisions communes. Il n'y a rien de choquant à cela. C'est une habitude à prendre. Au plus vite.» Leitmotiv du Bureau de l'intégration: l'adhésion ne présente que des avantages! Lesquels? Question sans réponse, le fil d'Ariane est rompu, adieu la sortie du labyrinthe...

Quelques autorités, bien de chez nous, ont aussi tout compris, même si elles informent peu. Leur credo: oui à l'UE, non à qui vous savez, création

¹ La première partie de ce texte, qui a été rédigé en novembre 1998, a paru dans la RMS de mai 1999.

d'un «sous-melting-pot» brassant cantons, parlements et communes, subséquemment naissance d'un nouveau niveau de décision, auquel se superposera peut-être celui tant espéré de Bruxelles. Ainsi serait assouvie la profonde passion de certains pour les régions en tous genres, qui ignorent la Constitution fédérale et d'autres problèmes qui peuvent bien attendre. Dame, quand on a entrepris de construire d'abord le toit de la maison!

Si nous n'y prenons pas garde, notre ignorance de la réalité de l'UE, entretenue par les médias «aux ordres» et leurs slogans inlassablement serinés, fera de nous des demeurés. Il est urgent d'obtenir des réponses explicites, documentées, honnêtes, à trois questions cruciales.

Cette information, franche et sereine, doit être fournie par les

autorités fédérales, toute rivalité mise en veilleuse, tous partis pris écartés. Débarrassé du bâillon d'un bien curieux «Diktat étatique», les Confédérés pourront, en toute connaissance de cause, discuter de l'Europe, pour ou contre. Puis, ils voteront.

Est-ce vrai, est-ce possible?

Voici des faits, des événements, des constatations qui, tous, méritent réflexion, puis confirmation, démenti ou rectification.

■ «Tous les peuples ont droit à l'autodétermination, affirment la charte des Nations unies (1945) et le document final de l'OSCE (1975). Le caractère non révocable du traité de Maastricht prive ses adhérents de ce droit.

■ Aux yeux de Jacques Delors, le sommet d'Amsterdam fut un échec et rien d'autre. L'UE en est ressortie sans gouvernement fort, sans politique extérieure, sans politique de sécurité (elles sont restées à l'état embryonnaire). Ce mauvais spectacle médiatique aurait coûté 150 millions de francs suisses.

■ «Comme tout projet impérial, la construction européenne périra et les nations lui survivront. Les nations procèdent d'un principe qu'ignorent les architectures politiques rêveuses qui veulent unir ce qui n'est pas fait pour s'assembler.» (Alain Griotteray, député à l'Assemblée nationale, *Figaro Magazine*, 26 septembre 1992)

■ La souveraineté exercée de manière concertée, cela n'existe pas! Elle serait contraire à l'article 2 de la Constitution fédérale et à l'article 266.1 du Code pénal dans lesquels il est question, avant tout, de protéger l'indépendance de la Suisse. L'Etat n'est plus souverain, dès lors qu'il cède à une volonté étrangère, fût-ce une parcelle de cette souveraineté, perdant ainsi irrémédiablement son indépendance.

■ Co-décision, le maître-mot incantatoire pour prouver au bon peuple ébahi l'impact que pourrait avoir la Suisse au sein des organes de l'UE, le Conseil de l'Europe, le Conseil des ministres, la Commission de l'UE et le Parlement (alibi) européen. Ce pouvoir, dit de co-décision, se situerait, paraît-il, dans une fourchette de 2,8% au Parlement à 6,2% au Conseil de l'Europe. Règle-choc si-

Trois questions cruciales

1. Adhésion à l'UE

De quels avantages, nouveaux pour elle, avantages concrets, réels, politiques et économiques, bénéficierait la Suisse et quels seraient les inconvénients de l'adhésion?

2. Non-adhésion à l'UE

Quels inconvénients prouvés, documentés, en résulterait-il pour la Suisse et, aussi, quels avantages?

3. Dans l'un ou l'autre cas (adhésion ou non-adhésion)

Quelles parades pour pallier les inconvénients dénombrés, compte tenu de nos engagements vis-à-vis de l'UE qui a besoin de nous, clients intéressants, comme nous avons besoin de la clientèle des pays de l'UE, compte tenu aussi de notre position toujours privilégiée dans le monde?

gnificative: en terme de population, la Suisse représente les 7/360 de l'UE. Allez co-décider sur cette base...

■ On la dit bureaucratique l'UE; or ce n'est pas tellement le nombre de fonctionnaires qui frappe, c'est leur production. Est-il possible que 16000 pages de décrets de la Communauté économique européenne soient arrivées à Berne et que la *Feuille officielle* de l'UE totalise 50000 pages? Quand on songe que les Dix commandements comptent 293 mots et qu'il en a fallu 25115 pour régler l'importation des sardines à l'huile, que la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis comprend 382 mots et que la réglementation touchant les caramels mous en a nécessité 26911, on reste pantois.

■ L'UE a perdu ses premiers combats pour la paix, en ex-Yougoslavie et en ex-Union soviétique; elle a montré aux autres pays sidérés, et aux Etats-Unis réjouis, l'appui unilatéral de l'Allemagne à la Croatie et, dans le même temps, l'appui, unilatéral aussi, de la France à la Serbie. Bien curieuses notions communautaires appliquées par les deux «moteurs» de l'UE. Du même coup, l'UE a donné, non seulement leur chance, immédiatement exploitée avec réussite, aux «gendarmes du monde», mais aussi l'occasion, pour eux, de pousser plus avant leur colonisation de la Terre. Même scénario dans le conflit opposant la Grèce, membre de l'UE, à la Turquie, associée à l'UE. Derechef merci, Messieurs Clinton et Holbrooke!

■ Pas vraiment motivant, expérience faite, de payer à Paris, dans une brasserie, une addition augmentée de 26% de TVA et d'autres taxes. Ah, chère UE, dont un commissaire envisage de porter de 18 à 20% au minimum la TVA exigée par elle! Championne en la matière, la Suède prélève déjà 25% de TVA...

■ Etre membre de l'UE est indispensable si l'on veut prospérer, sinon pas de salut! C'était en tout cas le point de vue de la direction d'ABB: «Les collaborateurs d'ABB Suisse s'engagent en faveur de la ratification du traité EEE» (24 août 1992) et «ABB Suisse a besoin de l'EE et ABB a besoin de la CE.» (octobre 1992). Depuis lors, ABB Suisse accumule les succès sans EEE ni CE; en 1993, les bénéfices nets ont augmenté de 22,8%, en 1994, de 96%, en 1995 de 62,8%. En 1996, le bénéfice net se monterait à 3 millions de francs suisses par jour, dimanches et jours fériés compris. Dans le même temps, en Angleterre et en Allemagne, ABB essuierait de sévères revers, comme (hélas!) implantés dans l'UE, la Bernoise qui perd en Espagne 150 millions de francs suisses, Swissair en Belgique 267 millions (Sabena), Migros en Autriche 330 millions, Interdiscount en France 40 millions, Bischofszell en France 70 millions.

■ Avec les statistiques à disposition, on pourrait certes faire le point sur une foule d'autres questions; n'en citer qu'une permettra de passer aux conclusions. Le World Economic Forum, comme le rapporte

le *Tages-Anzeiger* du 21 mai 1997, l'a constaté, la Suisse se situe, parmi 53 pays et selon 155 critères, au 6^e rang par ordre de compétitivité; aucun Etat de l'UE ne devance notre pays (France 23^e rang, Allemagne 25^e, Italie 39^e).

Synthèse et conclusion

En usant sans vergogne du «privilege de l'âge», il m'a été possible d'énumérer froidement nombre de tabous nouveaux, les précédents n'ayant plus cours, qui touchaient naguère la patrie, l'armée, la famille, l'autorité des parents, des enseignants et des ecclésiastiques, l'éducation, le respect des personnes âgées et celui des lois, les égards dus aux autres, la sexualité, tous ayant été abolis par des irresponsables, ce qui nous a conduits tout droit dans le mur... Trop de constatations faites dans cet état des lieux sont tragiques, car elles dévoilent un grand nombre de facteurs réels de destruction de l'Etat et de la civilisation. Faut-il, découragés, baisser les bras? Jamais! Alors que faire?

D'abord, reconnaître nos défauts car, soyons-en persuadés, nous en avons comme tout le monde. Seule une prise de conscience, empreinte d'honnêteté intellectuelle, confèrera sa valeur à l'entreprise.

L'abandon de toute autorité, de toute éducation, la peur d'exiger, d'ordonner, de conduire équivalent au laisser-aller, au manque de dignité. Le laisser-aller, de la délinquance juvénile

à l'outrecuidance de médias intouchables, en passant par le comportement laxiste des adultes et des enfants, attente à la vie communautaire, touche chacun. Attelons-nous à remettre de l'ordre! Ce premier pas franchi permettra de réconcilier les Suisses, ceux de la minorité francophone avec ceux que, sans trop savoir pourquoi, celle-ci rejette avec un certain mépris à l'est de la Sarine. Quand on désire si fort appartenir à l'UE, au sein de laquelle il faudrait bien vivre les uns avec les autres, on doit pouvoir vivre en bonne intelligence avec tous les Confédérés...

Au sein de l'UE, ne le pardons pas de vue, le cocorico, si doux chez nous à tant d'oreilles inattentives, aura beaucoup perdu de son éclat de pacotille, et les joyeux amis de proximité d'autrefois pourraient aussi, selon les conditions économiques, ou les résultats sportifs (!), se muer en adversaires agressifs, difficiles à calmer, qu'aucune frontière entre Hermance et L'Auberson ne retiendra plus.

L'UE s'efforce de grouper, de réunir des peuples, des nations; sans le savoir, elle divise les Suisses en deux groupes, division toute artificielle et

constamment entretenue par les médias. Paradoxe!

La gauche veut abolir l'armée, monomanie récurrente, et adhérer à l'UE; or elle sait pertinemment, le traité de Maastricht l'exige, que notre armée doit subsister. Paradoxe!

Pour les bouillants europhiles, l'UE est une nécessité urgente, absolue; pour les plus réservés, un engouement, comme la musique rock ou le steak d'autruche; rares cependant sont ceux capables de donner les raisons objectives de leur vœu. Paradoxe!

Il faut mettre de l'ordre dans la maison, en toute priorité, sous la conduite loyale, active et performante de nos autorités. Pas de recette connue pour qu'elles retrouvent l'autorité qu'elles ont perdue. Il s'agit simplement d'une affaire d'hommes, de femmes, de personnalités aux commandes et, obligatoirement, d'exécutants, le peuple suisse. Affaire politique difficile devant sortir des sentiers battus, subordonnée à un réaménagement de la politique, de l'activité politique, du gouvernement fédéral et des procédures d'étude, de décision, de contrôle, qu'il faut accélérer.

Pour nettoyer les écuries d'Augias, Héraclès disposait d'un fleuve. Nous pas! En revanche, nous pouvons transformer en un fleuve puissant des flots de bonnes volontés méconnues, ignorées, prêtes à agir avec la triple volonté de bien faire, d'écouter l'autre, d'être positives. Il suffirait de les rassembler.

A l'inverse de Bruxelles et de sa bureaucratie, il convient de prendre de bonnes décisions rapidement et de les faire respecter. Notre Constitution nous en donne les moyens. S'ils sont insuffisants, il faut les créer au coup par coup. La démocratie en détresse en a le devoir et le pouvoir.

Deux mots d'ordre pour conclure. D'abord, garder toujours à l'esprit cette «loi amère» relevée par J.F. Deniau dans son ouvrage déjà cité: «Un mensonge passe mieux que la vérité parce qu'il est fabriqué pour tromper, habillé pour séduire, inventé pour convaincre. La vérité n'est que la vérité.» Ensuite cesser de tergiverser, de palabrer, ne pas laisser faire, agir, AGIR!

J.-P. E.